



ASSEMBLÉE NATIONALE

15ème législature

Fermeture des petits commerces

Question au Gouvernement n° 3474

Texte de la question

FERMETURE DES PETITS COMMERCES

M. le président. La parole est à M. Jean-Marie Sermier.

M. Jean-Marie Sermier. Monsieur le Premier ministre, Valérie Bazin-Malgras vient de vous faire part du désarroi des commerçants de France. Ils ont consenti des efforts considérables pour respecter les protocoles sanitaires et pour protéger leurs clients. Ils l'ont fait avec succès puisque aucun cluster n'a été signalé dans les magasins. À quelques semaines de Noël, ils ne supportent pas de devoir baisser rideau et de laisser le champ libre à Amazon, concurrent déloyal contre lequel vous ne proposez rien !

Il faut soutenir les commerçants et les artisans locaux – je pense aux coiffeurs et aux auto-écoles, par exemple. Pour ce faire, certains maires ont pris des arrêtés autorisant l'ouverture des commerces. (*« Bravo ! » sur les bancs du groupe LR.*) Ce sont des lanceurs d'alerte ; leur acte est symbolique, un appel. Or nous avons lu samedi avec stupéfaction un communiqué de presse de l'agence régionale de santé de Bourgogne-Franche-Comté évoquant des « polémiques consternantes » et des « arrêtés manifestement clientélistes ».

M. Sylvain Maillard. Ben oui !

M. Jean-Marie Sermier. Outrepasser à ce point du principe de neutralité de l'administration est inacceptable ! Il est insupportable que des hauts fonctionnaires insultent les élus locaux, maillon essentiel de la République, a fortiori pendant la crise sanitaire ! (*Applaudissements sur les bancs du groupe LR.*) Condamnez-vous ce communiqué de presse, monsieur le Premier ministre ?

Nous avons tous conscience de la gravité de la situation.

M. Sylvain Maillard. Ben non ! Manifestement...

M. Jean-Marie Sermier. Il faut se battre sans relâche contre le virus et protéger les Français, mais il faut le faire dans la justice et avec efficacité ! Il est temps que le Gouvernement admette l'échec de son déconfinement et l'impréparation de son reconfinement ! Il faut revoir d'urgence le dispositif. Nous avons fait des propositions : comme pour les marchés lors du premier confinement, nous proposons que les préfets, en concertation étroite avec les maires, puissent accorder des dérogations aux commerces lorsqu'ils respectent le protocole sanitaire. Allez-vous enfin faire adopter l'amendement du groupe Les Républicains pour prendre cette mesure ? (*Applaudissements sur les bancs des groupes LR et GDR.*)

M. Pierre Cordier. Très bien !

M. le président. La parole est à M. le ministre des solidarités et de la santé.

M. Olivier Véran, ministre des solidarités et de la santé. Voici plusieurs semaines que vous interpellez le Gouvernement, les uns et les autres, en lui demandant quand il prendra des mesures pour protéger les Français. (*« Parce que vous ne le faites pas ! » sur les bancs du groupe LR.*)

Nous prenons des mesures pour protéger les Français et voilà que vous nous répondez « non, pas celles-là ! Non, pas celles-là ! Non, pas celles-là ! ».

Puis vous nous demandez de consulter les élus avant de prendre des décisions. Nous consultons les élus avant de prendre des décisions, certains élus – une infime minorité – décident d'attaquer les décisions en question et vous leur donnez raison ! Et c'est vous qui questionnez notre cohérence, la cohérence de nos décisions ?

Pouvez-vous douter une seconde de la volonté qu'a le Gouvernement de soutenir les commerces, qu'ils soient ou non de proximité ? Pouvez-vous douter une seconde de la volonté qu'a le Gouvernement de soutenir l'éducation des enfants, des jeunes et des étudiants ? Pouvez-vous douter une seconde de la volonté qu'a le Gouvernement de soutenir l'économie tout en protégeant les Français ? (*M. Maxime Minot mime un joueur de pipeau.*)

Si, comme moi, vous ne doutez pas du bon sens qui anime ce gouvernement, alors ne doutez pas des mesures qui sont prises ; elles le sont parce qu'elles sont nécessaires ! Les commerçants ne sont responsables ni de la circulation du virus ni de la situation épidémique.

M. Pierre Cordier. C'est vous !

M. Michel Herbillon. Incompétents !

M. Olivier Véran, ministre. En revanche, on sait très bien, car cela a été démontré en France et à l'étranger, que plus on restreint les possibilités de sortir hormis pour des besoins essentiels, plus on limite les contacts physiques et plus on freine la diffusion du virus. Si nous ne prenons pas ces mesures, non seulement nous aurons des morts, de nombreux malades, de nombreuses familles en détresse et des hôpitaux saturés, mais je vous garantis que le pays ne retrouvera pas une activité économique et sociale avant très longtemps ! Ces mesures sont nécessaires et nous vous demandons de les accompagner en faisant preuve de responsabilité, à l'Assemblée nationale comme dans les territoires ! (*Applaudissements sur les bancs des groupes LaREM et Dem.*)

M. Pierre Cordier. T'es pas crédible, Véran !

Données clés

Auteur : [M. Jean-Marie Sermier](#)

Circonscription : Jura (3^e circonscription) - Les Républicains

Type de question : Question au Gouvernement

Numéro de la question : 3474

Rubrique : Commerce et artisanat

Ministère interrogé : Solidarités et santé

Ministère attributaire : Solidarités et santé

Date(s) clé(s)

Question publiée au JO le : [5 novembre 2020](#)

La question a été posée au Gouvernement en séance, parue au Journal officiel du [5 novembre 2020](#)